



Edité le : 14/05/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE

REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT
7 RUE DU COLOMBIER - CS 20063
38162 SAINT-MARCELLIN CEDEX

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE20-58009	
Identification échantillon :	LSE2005-27841-1	Analyse demandée par : ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE
Nature:	Eau de distribution	
Point de Surveillance :	ST MARCELLIN BOURG	Code PSV : 0000000672
Localisation exacte :	EVIER SANITAIRE BUREAU COMMUNAUTE DE COMMUNE	
Dept et commune :	38 SAINT-MARCELLIN	
UGE :	0415 - SMVIC	
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	
Type de visite :	AUB Type Analyse : B3A	Motif du prélèvement : S1
Nom de l'exploitant :	REGIE DES EAUX SMVIC 100 RUE PAUL GUERRY 38470 VINAY	
Nom de l'installation :	ST MARCELLIN PRINCIPAL	Type : UDI Code : 000472
Prélèvement :	Prélevé le 11/05/2020 à 11h10 Réception au laboratoire le 11/05/2020 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / ROZAND Antonin Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INF Flaconnage CARSO-LSEHL	
Traitement :	CHLORE	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 11/05/2020

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain Pluviométrie 48 h	38B3A@	100	mm/48h	Observation visuelle			
Mesures sur le terrain							

.../...

Edité le : 14/05/2020

Identification échantillon : LSE2005-27841-1

Destinataire : SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	#
Température de l'eau	38B3A@	17.3	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3			#
Température de l'air extérieur	38B3A@	14.8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne			#
pH sur le terrain	38B3A@	7.2	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38B3A@	634	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	#
Chlore libre sur le terrain	38B3A@	0.07	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total sur le terrain	38B3A@	0.10	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C	38B3A@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C	38B3A@	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes à 36°C	38B3A@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1			#
Escherichia coli	38B3A@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	38B3A@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	38B3A@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			#
Caractéristiques organoleptiques								
Odeur	38B3A@	0 Chlore	-	Qualitative				#
Saveur	38B3A@	0 Chlore	-	Qualitative				#
Odeur à 25 °C : seuil	38B3A@	N.M.	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 méth. courte			#
Saveur à 25 °C : seuil	38B3A@	N.M.	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 méth. courte			#
Couleur	38B3A@	0	-	Qualitative				#
Analyses physicochimiques								
<i>Analyses physicochimiques de base</i>								
Conductivité électrique brute à 25°C	38B3A@	599	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200	#

38B3A@ ANALYSE (B3A) (ARS38-2017)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Virginie BORNU
Responsable de laboratoire
